MAIRIE DE PARIS

RAPPORT 2006
DE LA MÉDIATRICE
DE LA VILLE DE PARIS

MOT DE REMERCIEMENTS DE LA MÉDIATRICE

Je remercie le Maire de Paris et mes collègues de l'exécutif parisien, les directrices et directeurs, les déléguées et délégués des services de la Ville ainsi que le personnel de la Mairie de Paris, sans le soutien desquels je ne pourrais remplir ma mission.

J'adresse mes remerciements à Monsieur Pierre GUINOT-DELÉRY, Secrétaire Général de la Ville, à Monsieur Claude GIRAULT, directeur de la DDATC, à Messieurs Patrice OBERT et Jean-Paul BRANDELA, respectivement ancien et nouveau délégués généraux à la modernisation, à mes correspondants dans les services et les mairies d'arrondissement, à mes collaborateurs, à l'équipe de la Mission de la Médiation et plus particulièrement son responsable, Monsieur Didier CONQUES, ainsi qu'à mon directeur de cabinet, Monsieur Sébastien MOREAU, pour leur participation à l'élaboration de ce rapport.

AVIS AU LECTEUR :

Par respect de la confidentialité, les exemples présentés dans ce rapport sont des situations réelles qui ont été modifiées sans en altérer l'authenticité.

Tout le monde peut se tromper...
... même nous, même vous.

Mais si vous êtes en désaccord
avec les réponses obtenues de nos services,
vous pouvez écrire à la Médiatrice de la Ville de Paris.

Parce que Paris vous devra toujours au moins une explication.

Le recours à la Médiatrice
est gratuit et amiable.

Adressez votre demande :

Par télé-procédure :
en complétant le formulaire en ligne
sur www.paris.fr

ou

Par simple courrier à :
Médiatrice de la Ville de Paris
32 quai des Célestins
75196 PARIS RP

ou

Prenez rendez-vous :
avec un(e) représentant(e)
de la Médiatrice dans les points d'accès
au droit et les maisons de justice
et du droit

Coordonnées des PAD et MJD p. 71